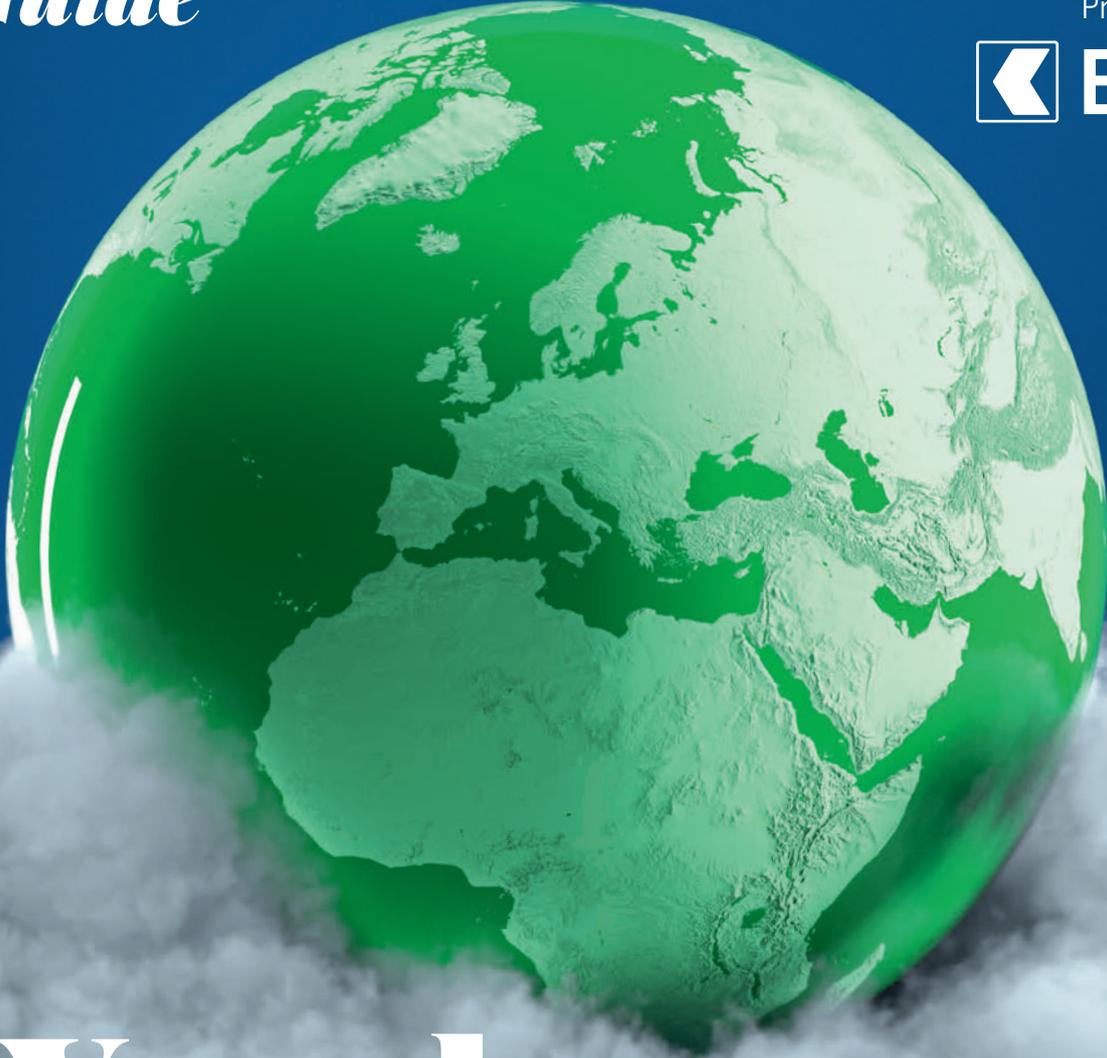


PME

le Guide

Présenté par

A large, glowing green globe of the Earth is the central focus of the cover. It is set against a dark blue background with soft, white, ethereal clouds. The globe shows the continents of Europe, Africa, and Asia in a lighter shade of green, with a bright white highlight on the left side, giving it a three-dimensional appearance.

Vers la transition énergétique

S'inscrire dans une économie durable est un enjeu essentiel pour les PME. Témoignages et conseils d'entreprises vaudoises

Son avenir nous importe



La durabilité est au cœur de notre mission

- Prêts avec bonus écologique
- Conseils en investissement responsable
- Partenaire à long terme des entreprises vaudoises



Ça crée des liens

www.bcv.ch/impacts

PME



Impressum

Le magazine «Vers la transition énergétique» est un supplément de «PME» spécial Vaud présenté par la BCV

BCV
Ont collaboré à ce supplément: Corinne Baffou, Daniel Herrera, Anne Gaudard, Cindy Labouré, Jonas Ramelet

RÉDACTION «PME»
Rédacteur en chef: Thierry Vial
Rédactrice en chef adjointe: Elisabeth Kim
Rédaction: Elodie Maître-Arnaud, Martin Bernard
Direction artistique: Julie Body
Graphisme et illustration: Ricardo Moreira
Correction: Valérie Bell, Ana Cardoso, Celia Chauvy, Virginie Jatou

ADRESSE RÉDACTION «PME»
Pont Bessières 3
1002 Lausanne
Tél. 058 269 28 40
info@pme.ch

PUBLICITÉ
Ringier Advertising
Tél. 058 909 98 20
publicite@ringier.ch
Prix et conditions générales
www.ringier-advertising.ch

ABONNEMENTS
relationclients@pme.ch

IMPRESSION
Swissprinters SA, Zofingen

ÉDITEUR
Ringier Axel Springer Suisse SA

Ce supplément est publié le 29 juin 2022 avec «PME» N° 07+08

Investir pour aujourd'hui



ANDREAS DIEMANT

Directeur général de la division Entreprises BCV

La transition énergétique n'est pas qu'un concept théorique qui doit mener à une restructuration fondamentale de la manière dont l'énergie est produite et consommée. La transition énergétique est une réalité du quotidien pour chacun d'entre nous, pour les entreprises, pour les Etats.

Si l'on considère le seul monde entrepreneurial, la question n'est plus de savoir pourquoi, mais quand effectuer les changements nécessaires. Et répondre à cette question passe par l'analyse du comment s'y prendre et du par où commencer. Comme le montrent les témoignages recueillis dans ce numéro spécial consacré à la transition énergétique, les solutions sont diverses et toutes les voies n'ont pas encore été défrichées.

Le train de la transition énergétique est en marche. Forte de sa présence et de son engagement dans le tissu économique vaudois, la BCV tient à contribuer à ce mouvement vers un écosystème plus durable, qui comprend par ailleurs des aspects sociaux ou de gouvernance. Ce supplément se veut utile, même si chaque cas est unique, même si les conditions-cadres sont appelées à évoluer, même si les retours sur investissement sont encore difficiles à mesurer. Le partage d'expériences profite à tous. Car investir dans la transition énergétique n'est pas qu'un devoir pour demain, mais une opportunité d'aujourd'hui.

Pour une entreprise, bien gérer sa transition énergétique laisse entrevoir des économies tant en kWh qu'en francs. Mais pas seulement. S'engager sur cette voie à temps permet de se démarquer sur un marché concurrentiel et, à plus longue échéance, de bien se positionner pour s'inscrire dans une économie durable. ●

4

La durabilité, un projet à long terme

Entretien avec Jean-Philippe Bonardi

6

Les mesures vaudoises pour les PME

Les conseils d'Annunziata Masetto

8

De la réflexion à la réalisation, témoignages

Partage d'expériences de PME vaudoises

13

Le financement de la transition énergétique

Didier Muller, responsable PME à la BCV

14

Le parcours vers la transition énergétique

Les étapes clés pour optimiser et économiser



JEAN-PHILIPPE BONARDI

Professeur ordinaire de management stratégique à HEC Lausanne et codirecteur du centre E4S

«La durabilité doit être considérée au plus haut niveau de décision»

La transition énergétique est un **projet de long terme** pour les entreprises. Pourquoi s'engager dans une démarche de durabilité? Quels sont les risques à ne pas le faire? Comment s'y prendre? Éléments de réponse avec l'économiste Jean-Philippe Bonardi.

Texte **Elodie Maître-Arnaud** – Photo **DR**

La durabilité se résume-t-elle principalement à la transition énergétique dans l'esprit des chefs d'entreprise avec qui vous échangez?

Jean-Philippe Bonardi: Les deux questions sont évidemment très liées. La dimension énergétique est sans doute plus concrète; c'est d'ailleurs la préoccupation principale pour beaucoup de PME. Mais les entreprises doivent avoir une vision plus large et lier la question de la transition énergétique à une réflexion globale sur un modèle d'affaires durable. Cette approche permet aus-

E4S*, nous travaillons sur des outils qui permettront aux entreprises d'évaluer ces différents facteurs et de les intégrer concrètement dans leur démarche d'investissement.

Quels sont les axes prioritaires pour amorcer la transition énergétique d'une entreprise?

Un audit énergétique permet d'abord de savoir d'où l'on part et d'identifier les investissements qui pourraient être faits. Il est ensuite intéressant de mener une réflexion sur les bénéfices non énergétiques de ces investissements et sur la

un modèle d'affaires allant dans le sens d'une économie circulaire.

Les patrons de PME romandes ont-ils conscience de l'intérêt d'engager leur entreprise dans un modèle d'affaires plus durable?

Oui. Mais, quelle que soit la taille de l'entreprise, on observe que ces questions restent très cloisonnées dans certains services ou départements, et finalement assez peu évoquées au niveau stratégique. Or, il est nécessaire que les questions de durabilité soient considérées au plus haut niveau de décision! Et il y a surtout beaucoup de risques à ne pas le faire; la dimension risques est d'ailleurs souvent un moteur du changement pour les entreprises.

Précisément, quels sont les risques pour les entreprises de ne pas entamer une transition énergétique?

D'abord des risques réglementaires: la volonté politique pousse les entreprises à se décarboner, à travers des mesures fiscales et des normes de plus en plus strictes en matière de pollution. Un outil de production vétuste expose par ailleurs

«Les PME doivent lier la question de la transition énergétique à une réflexion globale sur un modèle d'affaires durable»

si une réflexion sur les bénéfices non énergétiques des investissements, en envisageant la question de la transition énergétique de l'entreprise non seulement en lien avec les coûts, mais aussi avec les risques et la proposition de valeur (*lire encadré*). Dans notre centre

manière dont ils peuvent soutenir, voire pousser plus loin, la stratégie de l'entreprise. De là peut découler une réflexion sur la pertinence d'un nouveau modèle d'affaires dépassant la question énergétique; c'est une vraie démarche d'innovation. Le stade ultime est de réfléchir à



les entreprises à des risques d'accident ou d'interruption de la production. Sans compter les risques en termes de réputation lorsque le service ou le produit devient incompatible avec les valeurs environnementales.

Iriez-vous jusqu'à dire que les entreprises qui n'empoignent pas la question vont rater le coche?

Elles vont certainement manquer des opportunités intéressantes et donc, à terme, être moins concurrentielles. D'où l'importance d'intégrer dans la réflexion tous les bénéfices potentiels.

Vers qui les patrons de PME peuvent-ils se tourner pour se faire accompagner dans leur démarche?

On peut toujours chercher de l'aide à l'extérieur, mais je suis persuadé que

les compétences sont dans les entreprises elles-mêmes: il faut simplement provoquer la discussion et soulever les bonnes questions. Comme dans toute démarche stratégique, il faut d'abord se repenser soi-même en mettant autour de la table ceux qui font l'entreprise. Il est également essentiel d'aller au-delà des attentes de la clientèle pour prendre en considération toutes les parties prenantes afin de (re)construire la stratégie. Je pense ici aux salariés ou futurs salariés qui ne souhaiteraient plus travailler pour une entreprise jugée trop polluante. Ou encore à des activistes ou à des critiques sur les réseaux sociaux qui mettraient à mal la réputation de l'entreprise en raison de son impact sur l'environnement.

Les entreprises sont-elles suffisamment sensibilisées à ces enjeux?

QUELS BÉNÉFICES NON ÉNERGÉTIQUES POUR LES ENTREPRISES?

Se pencher sur les bénéfices non énergétiques des investissements en faveur de la transition énergétique permet de pousser plus loin la stratégie de l'entreprise, grâce à une réflexion globale, au profit de la création de nouvelles opportunités. En ce sens, l'équipe de recherche E4S identifie trois points clés à prendre en considération:

1. Les coûts: baisse des coûts de l'énergie grâce à des équipements moins gourmands, hausse de la productivité et moindre besoin d'équipements grâce à des systèmes plus performants, ou encore baisse des coûts d'élimination des déchets et baisse des coûts de maintenance.

2. Les risques: diminution des risques réglementaires, des risques de réputation et des risques d'interruption de la production.

3. La proposition de valeur: augmentation de la qualité des produits, hausse de la flexibilité des processus de production et de la capacité de production ou encore augmentation de la satisfaction des employés.

Nous voyons en tout cas à travers E4S que les entreprises s'y intéressent. Nous discutons actuellement avec la CVCI pour imaginer ensemble comment diffuser l'information et proposer une méthode afin d'aider les entreprises dans leurs démarches de durabilité. Tout cela est très nouveau et on a besoin d'intelligence collective! L'un des buts du centre E4S est d'ailleurs de créer un écosystème pour réfléchir aux problématiques de durabilité, en intégrant les entreprises de toutes les tailles. Je suis également ravi d'avoir pu intervenir sur ces questions dans le cadre des «Rendez-vous des entrepreneurs», organisés par la BCV ●

* Enterprise for Society (E4S) est une initiative commune de l'Université de Lausanne, de l'IMD et de l'EPFL. La BCV est partenaire d'E4S.

Le rôle des cantons: les mesures vaudoises pour les PME

Diverses mesures incitatives ont été mises en place par le canton de Vaud afin d'aider les entreprises à prendre le virage de la transition énergétique. Quelles sont leurs obligations? Comment financer les mesures d'économies d'énergie? A qui s'adresser pour se faire accompagner?

Les réponses d'Annamaria Masetto, ingénieure responsable du domaine Grands consommateurs à la Direction de l'énergie. Texte **Elodie Maître-Arnaud**



«Pour une PME, il faut d'abord connaître précisément sa consommation d'énergie»

1 Le rôle des PME dans la transition énergétique

Un peu plus du tiers de l'énergie consommée en Suisse est imputable aux entreprises. L'impact potentiel de leur contribution à la transition énergétique est donc très important.

Puisque nous allons parler spécifiquement des PME, je tiens à préciser que si ce terme désigne habituellement les entreprises de moins de 250 salariés, le critère que nous utilisons dans le domaine de l'énergie se base sur leur consommation. On qualifie ainsi de PME les entreprises qui consomment entre 100 et 500 MWh d'électricité par an.

2 Ce que dit la loi vaudoise sur l'énergie

La loi n'impose pas de mesures spécifiques aux PME (100-500 MWh/an). Mais toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur consommation, sont soumises aux mêmes obligations que le reste de la population, notamment dans le cadre de la rénovation des bâtiments: pourcentage de photovoltaïque pour la production d'électricité et de chaleur, normes sur les exigences d'isolation, etc.

Au-delà de 500 MWh par an de consommation d'électricité (et/ou 5 GWh de consommation d'énergie thermique par an), les entreprises sont légalement tenues de prendre des mesures d'efficacité énergétique. Dans le can-

ton de Vaud, on compte environ 600 de ces grands consommateurs, parmi lesquels un nombre important d'entreprises employant moins de 250 salariés.

Précisons qu'une révision assez substantielle de la loi vaudoise sur l'énergie est en cours; des adaptations vont être faites afin de simplifier et d'améliorer les procédures d'identification et d'engagement des grands consommateurs.

3 Les axes prioritaires pour une PME

D'abord, il faut connaître précisément sa consommation d'énergie afin de cibler les mesures à prendre pour réaliser des économies et permettre une utilisation efficace de l'outil de travail. Cette démarche passe généralement par un audit externe, notamment pour identifier les appareils, les machines et les processus les plus gourmands, et identifier les actions de performance énergétique à mettre en œuvre.

Ensuite, il est important pour les entreprises de se pencher sur leur approvisionnement en énergie. En ce sens, nous les poussons notamment à l'installation de panneaux photovoltaïques en vue d'une autoconsommation. La réflexion peut également conduire à mettre en place des processus pour utiliser les éventuels rejets de chaleur générés par leurs activités.

Enfin, la mobilité est un axe intéressant. Nous incitons les entreprises à réfléchir non seulement à la mobilité des employés, mais aussi à opter pour un parc de véhicules professionnels électriques.

«Les entreprises doivent aussi se pencher sur leur approvisionnement en énergie»

4 Ce que fait le canton de Vaud

Le canton soutient le programme d'audit énergétique PEIK de SuisseEnergie pour les entreprises situées sur le sol vaudois et qui consomment entre 100 MWh et 500 MWh par année. La contribution fédérale est de 50% des coûts jusqu'à 2500 francs maximum, à laquelle s'ajoute la contribution cantonale de 1000 francs maximum, plafonnée à 75%.

Une procédure de subvention pour la réalisation d'audits énergétiques a également été mise en place pour les grands consommateurs (plus de 500 MWh/an). Ces audits comportent deux phases: d'abord, le prédiagnostic, avec une subvention couvrant presque 100% des coûts, en fonction de la consommation initiale; puis le diagnostic, avec une subvention couvrant jusqu'à 60% des coûts.

Les grands consommateurs peuvent en outre bénéficier du programme de rétribution des économies d'énergie (REE) par le biais d'appels à projets. Citons encore les subventions pouvant être accordées aux entreprises dans le cadre du Programme bâtiments afin d'encourager les assainissements énergétiques.

Et pour compléter ce que j'expliquais précédemment au

sujet de la mobilité, j'ajouterais que le canton subventionne l'installation d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques, à condition que l'entreprise dispose déjà de places de parc et que les bornes soient alimentées par une source renouvelable.

5 A qui s'adresser?

Les entreprises peuvent contacter la Direction de l'énergie du canton de Vaud afin d'obtenir des renseignements et nous faire part de leurs besoins. Le dialogue est important si nous voulons avancer tous ensemble pour la transition énergétique!

Les PME peuvent aussi bénéficier du programme fédéral PEIK; cet instrument agile et simple peut être rentable à court terme. Basé sur les conseils personnalisés de bureaux d'ingénieurs certifiés, c'est une bonne porte d'entrée pour les entreprises qui souhaitent démarrer leur transition énergétique.

Enfin, je citerais plus généralement deux agences fédérales, act Agence Cleantech Suisse et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), qui peuvent, elles aussi, fournir un très bon soutien ●

PLUS D'INFOS

Direction de l'énergie du canton de Vaud



Programme fédéral PEIK (SuisseEnergie)



Agence Cleantech Suisse



Agence de l'énergie pour l'économie



Plateforme francsenergie



Fonds de soutien à l'économie durable (VD)



TOUS LES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS EN QUELQUES CLICS

Comment s'y retrouver parmi les nombreuses incitations financières disponibles en Suisse? La plateforme francsenergie.ch propose une base de données très complète des différents programmes de promotion dans les domaines de l'énergie (et de la mobilité). Confédération, cantons, communes, fournisseurs d'énergie ou autres: les **offres de soutien financier** pour les entreprises (et les particuliers) sont accessibles sur simple indication du code postal du lieu d'activité (ou d'habitation). Classées par thème, les informations incluent notamment le montant ou l'échelle des subventions, ainsi que leurs conditions d'attribution. La plateforme **francsenergie** a été développée par les services d'électricité du canton de Zurich (EKZ), Faktor Journalisten et l'Office fédéral de l'énergie avec le programme SuisseEnergie (voir QR code ci-dessus).

De la réflexion à la réalisation, les clés de la transition énergétique pour les PME

La transition énergétique est un **enjeu majeur** pour les PME. Gros plan sur ce qu'il est possible de mettre en place grâce aux témoignages d'entreprises vaudoises de toute taille, actives dans différents secteurs.

Texte **Martin Bernard** – Photos **Gabriel Monnet**



30%

La part de consommation d'énergie que représentent les 80 000 PME de taille moyenne en Suisse.

10%

Les économies d'énergie possibles pour une PME grâce à des mesures simples et peu coûteuses à mettre en place.

Sur toutes les lèvres aujourd'hui, la transition énergétique n'est pas un processus aisé à mettre en œuvre pour une PME. Pas facile de se repérer dans la jungle des solutions disponibles. Si les gros consommateurs d'énergie (qui utilisent plus de 500 MWh d'électricité par an) sont contraints par la loi de faire certaines adaptations, ce n'est pas le cas des quelque 80 000 PME de taille moyenne dont la consommation annuelle varie entre 100 et 500 MWh. Pour ces dernières, qui représentent pourtant 30% de la consommation d'énergie de l'industrie et des services, la transition énergétique repose encore sur une base volontaire. «Beaucoup de PME de taille moyenne doutent de leur potentiel d'économie d'énergie. C'est, la plupart du temps, une idée erronée. En effet, grâce à des mesures simples à mettre en place et peu coûteuses, une PME est en mesure

d'économiser en moyenne 10% d'énergie par an», constate Julien Egger, responsable du secrétariat de PEIK, le programme d'audit énergétique créé par SuisseEnergie pour les PME.

AUDIT ESSENTIEL

Concrètement, pour une PME, il est pertinent de réaliser un audit PEIK si les coûts d'énergie annuels dépassent 20 000 francs. A noter que la Confédération participe aux frais d'audit jusqu'à 2500 francs. Pour les PME de taille moyenne entrant dans ce groupe cible, réaliser un bilan de leur consommation énergétique est souvent la première étape essentielle avant d'entamer une transition. Les conseillers PEIK peuvent également aider à se repérer dans la jungle des subventions disponibles dans le cadre de ce processus (*lire également en page 7*).

1 Réglage des installations

Parmi les mesures d'économie immédiatement applicables, et qui impliquent peu ou pas d'investissements, se trouve le réglage des installations. La ventilation, par exemple, dont le débit est souvent trop élevé. Les bâtiments d'entreprise sont aussi régulièrement surchauffés. «Le réglage des courbes de chauffe est un élément important pour réaliser des économies d'énergie, souligne Julien Egger. Dans une pièce, un degré en trop équivaut à

ÉNERGIE: NE NÉGLIGER AUCUNE PISTE

La transition énergétique nécessite une approche globale. Avant de se lancer, une PME doit explorer toutes les pistes d'optimisation énergétique, ainsi que les possibilités de synergies avec les propriétaires des parcelles contiguës (susceptibles d'accroître le taux d'autoconsommation). Il faut également profiter **des travaux de rénovation et de construction** de nouvelles infrastructures pour étudier ce qu'il est possible de faire en matière d'efficacité énergétique. Il s'agit souvent d'étapes propices aux investissements en vue de cette transition.



Olivier Sonderegger

Landi Gros-de-Vaud (ici son directeur) a récemment installé 2000 m² de panneaux solaires. Un investissement qui permettra à la coopérative de produire la moitié de sa consommation énergétique.



5 à 7%

Le surcoût énergétique dû à un chauffage réglé un degré en trop, selon Julien Egger, du programme PEIK.

1,5 million

Le nombre de bâtiments en Suisse qui seraient inefficients énergétiquement et qui nécessiteraient un assainissement.

un surcoût énergétique de 5 à 7%.» L'éclairage est également un aspect central à prendre en compte. Choisir un éclairage LED, par exemple, divise généralement la facture d'électricité par deux. «Si tout l'éclairage de Suisse fonctionnait avec du LED, il serait possible de se passer de la production d'une centrale nucléaire», assure Julien Egger.

A Villars-sur-Ollon, à la suite d'un audit énergétique, la boulangerie-chocolaterie Heiz a entrepris des travaux, notamment sur l'outil de production. «Une chambre froide et une chambre de congélation (-30°C) ont été construites. Ces deux outils produisent beaucoup de chaleur. Nous récupérons désormais celle-ci pour chauffer l'eau du bâtiment et produire du chauffage. Nous avons constaté une grande économie d'eau, car les moteurs de nos anciens frigos et congélateurs étaient refroidis avec de l'eau», témoigne Frédéric Heiz, directeur et administrateur de la boulangerie.

De fait, les économies d'énergie les plus importantes sont liées à l'optimisation des infrastructures, de l'outil de production ou des parcs de machines. Par exemple, plus de 160 000 entreprises en Suisse se servent de compresseurs, qui dégagent une chaleur considérable. Cette énergie n'est pas toujours récupérée ou l'est seulement en partie. L'exemple des moteurs de convoyeurs à bande, comme les tapis roulants utilisés dans la production industrielle, est lui aussi parlant. Leur achat constitue seulement 5% des coûts totaux, le reste provenant de l'énergie qu'il faut pour les faire fonctionner.

«Si tout l'éclairage de la Suisse fonctionnait avec du LED, il serait possible de se passer d'une centrale nucléaire»

SOLAIRE: LE POTENTIEL DES FAÇADES ET DES TUILES

Les entreprises actives dans les métiers liés à l'enveloppe du bâtiment et aux toitures doivent intégrer dans leur équation stratégique le solaire photovoltaïque. Elles devraient également former leurs employés dans ce sens. La façade photovoltaïque, par exemple, représente un potentiel énorme pour favoriser la production en hiver. Les tuiles solaires ont également le vent en poupe. Dans ce contexte, certaines filières professionnelles devront sans doute reconverter une partie de leurs activités pour être en phase avec **l'émergence des nouvelles technologies** de la transition énergétique.

2 Le pari de l'énergie solaire

La rénovation ou la construction d'un bâtiment est souvent une belle opportunité pour adopter des mesures de substitution énergétiques et/ou utiliser du courant renouvelable local. C'est ce qu'a choisi de faire Landi Gros-de-Vaud. En raison de la grande quantité de denrées alimentaires qui transitent par ses entrepôts, la coopérative agricole indépendante joue un rôle central en matière d'approvisionnement pour la population. Afin d'assurer son bon fonctionnement, il lui est vital d'accéder à des sources d'énergie sûres. Raison pour laquelle elle vise à diversifier au maximum ses apports, surtout dans le contexte actuel de tension du marché. La coopérative agricole, qui est propriétaire de ses bâtiments et terrains, a entamé des réflexions sur l'énergie solaire il y a une dizaine d'années. A l'époque, cependant, la technologie n'était pas forcément très attractive.

AUTONOMIE ACCRUE

Récemment, la rénovation de la toiture de sa halle agricole d'Echallens a été l'occasion de remettre le projet au goût du jour et d'installer 2000 m² de panneaux photovoltaïques. «Grâce à cet investissement, nous devrions produire chaque année environ 350 MWh, ce qui représente plus de la moitié de notre consommation énergétique», se félicite Olivier Sonderegger, son directeur. Trois bâtiments de la coopérative bénéficieront de cette production, per-

mettant d'augmenter le taux d'autoconsommation de l'entreprise. La coopérative a pu relier trois de ses bâtiments au réseau ainsi créé. Pour des raisons techniques et de marché, cependant, il a été impossible d'alimenter son centre collecteur, qui n'est pas sur une parcelle contiguë, ou son magasin situé à Assens.

DEMANDE EN FORTE HAUSSE

Le solaire photovoltaïque et ses produits dérivés sont devenus le cœur de métier d'Electro-Sol. Depuis 2010, cette PME vaudoise active dans le marché B2B auprès des électriciens a investi ce secteur d'avenir et en plein essor, alors que son activité traditionnelle – le câble chauffant – était en perte de vitesse. Avec succès, puisque l'entreprise a triplé son chiffre d'affaires en dix ans et est passée de 10 à 39 collaborateurs. La transition, cependant, ne s'est pas faite sans adaptations structurelles. Les

MOBILITÉ: APPROCHE RÉFLÉCHIE

En matière de mobilité, la transition écologique doit être entreprise avec précaution. Les solutions les plus en vogue – reposant en particulier sur l'électrique – ne sont pas toujours les plus adéquates. Selon leur utilisation, le bilan énergétique est loin d'être satisfaisant. Mais d'autres technologies existent et sont déjà utilisées en Suisse. Pour une PME, il est donc conseillé de **ne pas foncer tête baissée** en choisissant des solutions à la mode. Il faut plutôt adopter une approche réfléchie et s'entourer de professionnels compétents.

clients principaux de l'entreprise, les électriciens, n'étaient souvent pas formés dans ce domaine. «Il a donc fallu embaucher des monteurs à l'interne pour la pose des panneaux solaires», explique Kilian Thonney, directeur d'Electro-Sol.

Depuis six mois, le directeur constate une forte augmentation de la demande pour des solutions énergétiques alternatives. «En octobre dernier, le discours du conseiller fédéral Guy Parmelin à propos d'une potentielle pénurie, les différents rapports du GIEC et l'éclatement de la guerre en Ukraine sont autant d'éléments ayant sensibilisé un grand nombre de professionnels à la nécessité d'amorcer une transition énergétique», analyse Kilian Thonney. Pour lui, le manque de main-d'œuvre formée reste aujourd'hui encore un problème central sur le marché. «Redynamiser la filière CFC, actuellement en perte de vitesse, est un enjeu essentiel pour accompagner la transition énergétique», glisse-t-il.

3 Mobilité: vers un mixte technologique?

La transition énergétique est susceptible de prendre de multiples formes selon les domaines d'activité. Le groupe Kolly a ainsi récemment inauguré un nouveau garage à Aigle pour encourager ses clients à se lancer dans la transition énergétique. Créée en 1979 à Fribourg, cette entreprise familiale compte une centaine de collaborateurs, répartis sur quatre sites (FR, VD, BL, ZG). Active dans le domaine des technologies de l'environnement et de la location-vente de véhicules professionnels, la durabilité est depuis longtemps au cœur de ses préoccupations.

RETARD À COMBLER

L'entreprise possède une flotte de 80 utilitaires légers et lourds de location. Plusieurs d'entre eux



Kilian Thonney

Le directeur d'Electro-Sol a réorienté la stratégie de sa PME dans le solaire photovoltaïque et ses produits dérivés. Avec succès puisque la société a triplé son chiffre d'affaires en dix ans.

sont électriques, chose encore rare en Suisse. «La mobilité professionnelle a deux ou trois ans de retard sur les voitures individuelles», note Dominique Kolly. Le directeur est cependant convaincu que l'avenir de la mobilité ne repose pas uniquement sur l'électromobilité, mais sur un mixte technologique (carburants synthétiques, hydrogène, biogaz, électrique, diesel, etc.). C'est pourquoi l'entreprise a investi à Aigle.

INFRASTRUCTURE NÉCESSAIRE

A cette occasion, l'entreprise a monté un atelier ATEX (pour atmosphère explosive), dans lequel il est possible de réparer des véhicules fonctionnant à l'électrique, à l'hydrogène et au gaz liquide ou comprimé. Le groupe a également installé sur son site une station des énergies du futur. «Nous avons voulu être avant-gardistes en proposant à notre clientèle des solutions pour les encourager à acquérir des véhicules alternatifs. Tout le monde parle de transition énergétique en matière de mobilité professionnelle, mais encore faut-il en avoir les moyens en matière d'infrastructure», glisse Dominique Kolly, directeur du groupe Kolly.

4 La construction, un enjeu de taille

Dans le domaine alimentaire aussi, de nombreuses initiatives voient le jour pour répondre aux besoins de la transition énergétique. A Molondin, l'Agropôle est devenu un centre d'expertise dédié à la nourriture durable de demain. Des sociétés innovantes comme CleanGreens ou ecoRobotix en sont membres. Le centre a lancé il y a peu la construction d'un nouveau bâtiment destiné à loger des sociétés.

Mené par Losinger Marazzi, le projet se veut un modèle en matière d'efficacité énergétique et de durabilité. Il s'insère notamment dans une démarche d'économie circulaire puisqu'il emploie des matériaux issus de la rénovation d'un immeuble genevois. «De plus, tous les éléments seront référencés afin de pouvoir être réutilisés lors de la déconstruction du bâtiment de l'Agropôle, dans plusieurs dizaines d'années», note Xavier Blanc, chef de projet chez Losinger Marazzi.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'avenir pour le secteur de l'immobilier et de la construction. Ce dernier représente en effet un enjeu de taille en matière de durabilité. Vieillissant, il génère environ un quart des émissions de CO₂ de la Suisse et absorbe près de la moitié de

CONSTRUCTION: SOIGNER L'ACCOMPAGNEMENT

Lors d'un projet de construction, être bien accompagné est indispensable. Chaque PME a **des contraintes et des enjeux spécifiques** en lien avec ses besoins de construction ou de rénovation (budget, planning, surface, localisation, type de matériaux, architecture audacieuse, etc.). Être capable de lister ces éléments et de les prioriser est important pour bâtir le projet et préparer les arbitrages si le cas idéal n'est pas atteignable. La qualité de l'écoute et de l'échange avec les professionnels du secteur (architectes, etc.) doit être optimale. Ces derniers doivent être capables de comprendre l'entreprise, de se mettre à sa place et de proposer des solutions. A contrario, la PME doit être capable d'entendre les contraintes et de décider.

ses besoins énergétiques. Aujourd'hui, on estime qu'environ 1,5 million de bâtiments du pays sont inefficients énergétiquement et nécessiteraient un assainissement. ●

Dominique Kolly

Le dirigeant du groupe familial Kolly vient d'inaugurer un garage à Aigle pour encourager ses clients à la mobilité professionnelle au moyen de véhicules alternatifs.



Comment financer la transition énergétique de votre entreprise?

Une vue d'ensemble s'avère indispensable pour réaliser, et donc financer, ce **changement clé** pour votre société. Texte **Didier Muller, responsable PME, BCV**



Financer sa transition énergétique constitue l'une des étapes importantes de la réflexion stratégique pour les PME. L'audit permet d'obtenir déjà une vision d'ensemble des dépenses potentiellement couvertes ou subventionnées par les différents soutiens communaux, cantonaux ou fédéraux. Il permet aussi de hiérarchiser et de planifier non seulement les travaux, mais aussi leur financement, les économies à réaliser et finalement le retour sur investissement potentiel. Cette vue d'ensemble s'avère indispensable pour réaliser ce changement, pour trouver des solutions qui tiennent compte de votre modèle d'affaires et

des spécificités de votre entreprise ainsi que pour estimer le recours potentiel à des fonds externes.

Le financement d'une démarche menant à la transition énergétique peut être globalement divisé en deux catégories selon les travaux. La première concerne les travaux liés à l'immobilier entrant dans l'univers des prêts hypothécaires. La seconde couvre les modifications apportées à l'outil de production et dépend notamment des crédits d'équipement. Pour l'une et l'autre des catégories, il peut exister, selon les établissements financiers, des offres encourageant la transition énergétique.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

En cherchant de potentielles économies d'énergie, peut-être avez-vous d'abord pensé aux murs de votre entreprise. Remplacement des fenêtres, isolation ou pose de panneaux solaires. Ces dépenses peuvent être considérées comme autant d'investissements dits écologiques et sont donc susceptibles de bénéficier d'un financement avantageux. Ainsi, le prêt hypothécaire avec Bonus Vert* de la BCV comprend, moyennant certaines conditions, la gratuité des intérêts pendant les douze premiers mois.

Comment s'en assurer? Le résultat de l'audit CECB Plus s'avère déterminant pour l'obtention de ces offres spéci-

ifiques. L'audit permet de connaître les subventions qui peuvent être demandées. Ainsi, 25% des travaux envisagés doivent être éligibles aux subventions. A noter que l'audit peut aussi être subventionné et qu'un partenariat entre la BCV et Romande Energie permet aux entreprises clientes de bénéficier d'une réduction sur le prix de l'audit.

Par ailleurs, sur le plan financier encore, les investissements destinés à diminuer votre consommation d'énergie ou à recourir aux énergies renouvelables peuvent être assimilables aux frais d'entretien, donc potentiellement déductibles fiscalement pour autant que ces travaux n'augmentent pas la valeur de votre immeuble.

CRÉDIT ÉQUIPEMENT

Les mesures visant à économiser de l'énergie passent aussi par des interventions sur l'outil de production. Ce qui signifie souvent procéder à des investissements qui peuvent être conséquents. Ainsi, vous constatez au terme de l'audit que l'utilisation du système de ventilation de votre atelier peut être rendue plus efficiente, que le remplacement d'une chaîne de production vieillissante vous permettra de diminuer vos charges d'électricité. Ces économies vous permettront de rembourser vos travaux, par exemple, en cinq ans. Le remplacement de votre chauffage

demande, lui, un retour sur investissement plus long qui peut courir sur plusieurs dizaines d'années.

Il existe aujourd'hui des crédits d'équipement qui tiennent compte du gain énergétique. La BCV propose un crédit Equipement avec Bonus Vert* qui vous exempte des intérêts durant les six premiers mois du prêt. Il est disponible pour les entreprises bénéficiant du droit à une subvention ou qui ont obtenu un rapport d'audit PEIK. Ce rapport permet d'identifier les économies d'énergie potentielles de votre outil de production. La BCV participe également à hauteur de 500 francs aux frais de l'audit énergétique PEIK pour les entreprises domiciliées dans le canton de Vaud.

Pour l'une ou l'autre de ces démarches, les études préalables se révèlent importantes tant sur le plan technique que financier. Dans le canton de Vaud, vous pouvez par ailleurs, si besoin est, faire appel à un ou une spécialiste de la durabilité en bénéficiant potentiellement d'un soutien cantonal. Votre conseillère ou votre conseiller se tient à votre disposition pour en discuter et vous orienter ●

* Les conditions des produits de crédit évoqués sont soumises à des dispositions contractuelles disponibles sur demande et susceptibles d'être modifiées en tout temps et sans préavis.

PRÉPAREZ VOS DOCUMENTS

CRÉDIT ÉQUIPEMENT AVEC BONUS VERT:

- Documents généraux
- Rapport d'audit PEIK
- Budget d'investissement
- Offre fournisseur
- Descriptif

PRÊT HYPOTHÉCAIRE AVEC BONUS VERT:

- Certificat CECB Plus
- Documents habituels
- Plan de rénovation
- Devis/budget



Plus d'infos sur www.bcv.ch

Quelques étapes clés pour optimiser, améliorer, réduire, économiser

L'ensemble du biotope entrepreneurial en a pris conscience: la durabilité s'est imposée comme une **étape indispensable** sur le chemin de la compétitivité des PME. Quelques étapes clés de réflexion et d'action sur un chemin qui se concentre aujourd'hui grandement sur l'aspect énergétique et climatique.

Se renseigner auprès du canton et des communes

La littérature sur la transition énergétique abonde et il n'est pas simple de s'y retrouver. C'est d'autant plus vrai que, par exemple – et sans même parler de la technologie –, les soutiens et autres mesures incitatives de la Confédération, des cantons et des communes évoluent. Toujours plus de cantons mettent en place des programmes de soutien à la transition durable. Ainsi Vaud, en collaboration avec les principales associations économiques, tient non seulement à sensibiliser les entreprises à la durabilité, mais aussi à augmenter leurs connais-

branches sont également des passages conseillés, tout comme des associations visant une économie climat compatible, comme Swisscleantech.

Utiliser au préalable des simulateurs

S'il est beaucoup question d'audit, une réflexion en amont s'impose. Afin de mieux comprendre ce qu'impliqueraient certaines mesures, des simulateurs existent pour, par exemple, mesurer combien vous pourriez économiser ou combien vous coûterait une installation solaire. Sur le site bcv.ch, vous pouvez

«Les entreprises peuvent faire appel au nouveau fonds cantonal de soutien à l'économie durable»

sances et compétences en la matière. Depuis le début de l'année, les entreprises peuvent faire appel au nouveau fonds cantonal de soutien à l'économie durable, dont les mesures concrètes vont s'égrener dans les mois à venir. Le fonds entend, par exemple, accompagner la création de centres de compétences dans des domaines à fort impact, tels que les secteurs du bâtiment ou de l'alimentation.

Des sites renseignent sur l'évolution des soutiens (lire en page 7), et nombre de protagonistes de la chaîne de valeur, à l'instar de la BCV, proposent des séminaires et autres moyens d'information sur le sujet. Les associations faitières des

bénéficier du simulateur mis en place par PEIK, le programme d'audit énergétique créé par SuisseEnergie pour les PME. L'Agence de l'énergie pour l'économie donne également certains chiffres: selon elle, les entreprises participant à ses programmes réduisent en moyenne leur facture d'électricité de 13000 francs par an. Cette réflexion vous conduira peut-être aussi à élargir votre point de vue comme le suggère le professeur Jean-Philippe Bonardi (lire en page 4).

Selon PEIK, grâce à des mesures simples et peu coûteuses, une PME est en mesure d'économiser en moyenne **10% d'énergie par an** (lire en page 8).

Bien se renseigner sur les audits

Différents audits existent. Si, à l'instar de PEIK pour les entreprises ou du CECB Plus pour les bâtiments, ils se concentrent sur le domaine énergétique, des outils se développent aussi pour ce qui concerne l'empreinte carbone. D'autres passent au scanner votre entreprise avec un spectre plus large encore, embrassant les trois critères d'analyse compris dans le terme d'ESG, soit environnemental, social et de gouvernance, à l'instar d'ESG2go.

L'importance des audits est soulignée par les soutiens dont ils sont entourés. Vous désirez réaliser un audit? Avant de vous lancer, **renseignez-vous**, leur prix peut être fortement réduit par des offres sous conditions mises en place par les instituts de financement, dont la BCV, ou les autorités, notamment les cantons.

Mettre en œuvre et identifier les aides

Les audits sont de bons guides pour la mise en œuvre des mesures proposées. Ils aident également à identifier les aides et passages obligés pour chaque type de travail. Ils vous permettent aussi d'avoir une vision d'ensemble des coûts. Attention à respecter les conditions d'octroi. Portez par ailleurs un regard pointu au choix de vos partenaires dans la réalisation des travaux. Pourquoi ne pas identifier à l'intérieur de votre structure une personne responsable de la durabilité? Vous n'avez pas les ressources? Via son fonds de soutien à l'économie durable et plus particulièrement son programme «Mandats d'accompagnement en durabilité», le canton de Vaud apporte désormais son soutien à cet accompagnement fort utile vers plus de durabilité (lire en page 6).

Attention lors de la mise en œuvre des mesures: si vous pouvez bénéficier de subventions, il est impératif de les **demander avant de commencer** les travaux. Il sera impossible de les toucher si vos démarches ou travaux ont déjà été effectués.

Crédit Équipement avec Bonus Vert

Pour économiser davantage

- ✓ Réalisez un audit énergétique
- ✓ Investissez
- ✓ Économisez

CHF **500**
offerts sur
votre
audit PEIK*

* Participation offerte par la BCV sur un audit énergétique PEIK effectué par des spécialistes accrédités PEIK, en complément du montant pris en charge par SuisseEnergie. Offre limitée au 31.12.2022 aux entreprises dont le siège est dans le canton de Vaud. Voir conditions sous www.bcv.ch/equipementvert.

 suisseénergie

www.bcv.ch/equipementvert

 **BCV**
Ça crée des liens

Solutions e-PME

Cliquez, c'est réglé!

Payer

Gérer

Financer



Des solutions en ligne
efficaces pour toutes les
affaires bancaires des PME

www.bcv.ch/e-pme



Ça crée des liens